



# Habilitation électrique

HOBO  
Exécutant personnel non électricien

## Formation initiale

<u>Objectif</u>	Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique
<u>Public</u>	Personnel non électricien qui opère dans des zones à risques électriques (peintres, serruriers, plombiers, personnel de ménage...)
<u>Pré-requis</u>	s'exprimer, savoir lire et écrire en langue française
<u>Sanction</u>	Formulation d'un titre d'habilitation si réussite au test. Avis après formation.

## PROGRAMME

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :  
Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :  
Identifier les limites et les zones d'environnement

Décrire le principe d'une habilitation  
Donner la définition des symboles d'habilitation :  
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation

Lister les prescriptions associées aux zones de travail  
Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)

Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés :  
Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement  
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel  
Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique : Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique  
Nommer les acteurs concernés par les travaux

Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

Durée : 1 journée – 7 heures

## Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ Formateur expert dans son domaine de compétence
- ✓ Moyens pédagogiques  
Ordinateur portable  
Vidéoprojecteur  
Mises en situation pratiques  
Livret pédagogique
- ✓ Modalités d'évaluation des acquis  
  
- Contrôle connaissances : QCM (partie théorique)  
  
- Mise en situation réelle : évaluer les savoir-faire (soit sur site, soit à l'aide d'une maquette pédagogique)
- ✓ Documents délivrés si réussite à l'évaluation :  
Un avis après formation  
Titre pré-rédigé
- ✓ Durée de validité : 3 ans  
Recommandée selon NF C 18 510

12 avenue du Québec  
Parc ICADE - Bâtiment Hibiscus  
Entrée n°9  
91140 VILLEBON SUR YVETTE

Tél. : 01.60.92.10.76.